



Passeport Rénovation Energétique

Résultats préliminaires du groupe de travail

LE CONTEXTE

En France, le secteur du bâtiment représente le quart des émissions de gaz à effet de serre et la moitié de la consommation d'énergie. La construction de nouveaux bâtiments, encadrée par une réglementation thermique exigeante, permet d'atteindre des niveaux de performance énergétique satisfaisants. Mais le parc immobilier existant présente quant à lui des niveaux de performance énergétique faibles et par conséquent un gisement important d'économies.

Les décideurs politiques reconnaissent les enjeux et l'importance de la rénovation thermique de l'existant. Ils affichent aujourd'hui des objectifs ambitieux avec notamment le chiffre de 500 000 rénovations par an.

Pour atteindre ces objectifs, **il est impératif de mettre en œuvre une politique adéquate en s'appuyant sur des mesures règlementaires incitatives et adaptées**, un ajustement des aides financières et le développement d'outils concrets garantissant un résultat énergétique réel et performant. C'est à cela que The Shift Project souhaite contribuer avec les propositions de son groupe de travail sur la performance énergétique des bâtiments.

LE CONSTAT

Depuis quelques années, des mesures incitatives en faveur de la rénovation thermique des bâtiments ont été mises en place. CIDD,

Eco-PTZ et CEE n'ont pas réussi à enclencher une dynamique efficace et suffisante. Ces mesures se sont avérées peu adaptées à la réalité de la demande des ménages, dont les problématiques de rénovation thermique ne figurent pas parmi les priorités. La motivation des ménages provient essentiellement d'une volonté d'amélioration du confort de logement ou de la valorisation de patrimoine. Dans ce contexte, la préconisation de bouquets de travaux avec pour seule finalité la rénovation thermique est peu audible pour les ménages.

Aujourd'hui le volume des rénovations est bien en deçà des objectifs du gouvernement. Avec 10 000 rénovations de type BBC par an, l'amélioration du niveau de performance global du parc ne permet pas d'atteindre les engagements pris par la France.

Il faut à présent engager une rupture dans la politique de rénovation thermique. Pour cela, nous proposons de l'inscrire dans la vie naturelle du logement et de s'appuyer sur les interventions qui se produisent systématiquement chaque année : 540 000 toitures, 400 000 façades et 1 210 000 systèmes de chauffage

Il faut engager une rupture dans la politique de rénovation thermique. Pour cela, The Shift Project propose de l'inscrire dans la vie naturelle du logement et de s'appuyer sur les interventions qui se produisent systématiquement chaque année.

sont ainsi changés tous les ans. Pour la maison individuelle, cela représente annuellement un montant de travaux compris entre 18 et 20 milliards d'euros. **L'objectif est ainsi de faire en sorte que les ménages ne soient pas obligés d'effectuer des travaux spécifiques, mais bien de les inciter à "embarquer" systématiquement la performance énergétique à chaque intervention sur leur logement.**

Pour éviter d'épuiser le gisement d'économie d'énergie, il faut non seulement prendre en compte l'efficacité énergétique à chaque intervention mais également s'assurer



A la fois guide d'entretien et d'accompagnement personnalisé des futurs travaux, portail internet, support technique et dossier d'archivage, le passeport rénovation doit permettre la définition d'une trajectoire de travaux à réaliser pour chaque ménage.

que le niveau de performance de chacun des gestes réalisés soit optimal. En effet chaque geste manqué ou à moitié réalisé ne pourra être rattrapé que 15 à 50 ans plus tard, selon les lots.

LE PASSEPORT RÉNOVATION

The Shift Project préconise ainsi de mettre en place de nouvelles mesures complémentaires qui intègrent les mesures déjà opérantes, les adaptant et les améliorant au besoin.

Le passeport rénovation s'inscrit dans cette logique. Mis à disposition des ménages sous la forme d'un portail internet, il sera à la fois guide d'entretien et d'accompagnement personnalisé des futurs travaux, support technique et dossier d'archivage. Sa mise en place a plusieurs objectifs :

- **offrir un outil commun à l'ensemble des acteurs de la filière** afin que puisse s'instaurer un dialogue entre les différents intervenants ;

- **permettre une meilleure transparence** en rendant accessible l'ensemble des informations sous certaines conditions ;
- **être un support d'aide à la décision** en matière de rénovation thermique ;
- **permettre d'assurer un suivi détaillé des différentes interventions** et des consommations dans la durée ;
- enfin, **permettre d'alimenter les bases statistiques** des instituts nationaux compétents.

Propriété du logement auquel il est rattaché, le passeport rénovation sera sous la responsabilité du propriétaire. Il pourra servir de support aux différentes interactions avec les locataires, diagnostiqueurs, artisans, syndicats de copropriétés, notaires, autorités compétentes et – selon des modalités à définir – énergéticiens, banques et tout autre acteur concerné.

Le passeport rénovation est avant tout un outil devant permettre, à la suite d'un audit assisté, et ce grâce à une combinaison de performances des différents éléments et paramètres pris

en compte dans l'efficacité énergétique du bâtiment, la définition d'une trajectoire de travaux à réaliser soit par étapes, soit globalement. Le cheminement, ainsi défini préalablement, permet au ménage d'avoir une vision à long terme des travaux qui devront être réalisés, prenant en considération les contraintes objectives du bâtiment et ses propres projets. Il est assuré qu'au terme du scénario défini, il atteindra un niveau de performance énergétique équivalent classe B. En outre, le passeport gardera la trace de chacune des interventions. Cet historique facilitera les décisions et les interventions futures.

BÉNÉFICES ATTENDUS

- Réconciliation des partisans de la rénovation globale et de la rénovation par étapes.
- Massification des interventions de performance énergétique.
- Meilleure visibilité et anticipation des interventions à venir.

THE SHIFT PROJECT est un think-tank à dimension européenne créé en 2010 pour favoriser la transition vers une économie libérée de la dépendance aux énergies fossiles. A l'interface du monde académique, des entreprises, de la société civile et des pouvoirs publics et institutionnels, The Shift Project a vocation à proposer des mesures opérationnelles, en accord avec les constats scientifiques, pour guider la prise de décision au sein des entreprises et des institutions publiques (www.theshiftproject.org).

LA PRESENTATION PUBLIQUE DE LA PREMAQUETTE AURA LIEU LE 30 SEPTEMBRE 2014.

Les travaux sur le passeport rénovation viennent à la suite de ceux plus généraux sur la rénovation thermique des bâtiments. Les travaux ont été coordonnés par Brice Mallié (EDF) et de bureaux d'étude (Enertech, Operene, Pouget Consultants) est coordonné par Brice Mallié avec l'appui de Baptiste Bernier. Jean-Marc Jancovici (président de The Shift Project) et Cédric Ringenbach (directeur de The Shift Project) ont été étroitement associés à ces travaux.

Les principes du passeport rénovation ont été présentés à la Direction Générale du Trésor, au Ministère de l'Economie ainsi qu'à la Fédération Française du Bâtiment au début du mois de juin 2014. De nouvelles auditions avec le Ministère de l'Ecologie et celui du Logement sont prévues avant juillet 2014.

CONTACTS PROJET :

Brice Mallié + 33 (0)6 23 04 09 70 / brice.mallie@theshiftproject.org
Baptiste Bernier + 33 (0)6 52 95 49 62 / baptiste.bernier@theshiftproject.org

CONTACT PRESSE :

Anne-Caroline Duplat + 33 (0)6 61 83 35 23 / anne-caroline.duplat@theshiftproject.org